



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 novembre 2010

Membres afférents au Conseil Municipal : 12
En exercice : 12
Membres présents à la séance : 12
Absents excusés :
Absents non excusés :
Président de séance : Marie-Thérèse Mayoud , Maire
Secrétaire de séance : Nicolas Leseigneur

La séance est ouverte à 20 h 30. Le compte rendu de la séance précédente du 08 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité. Ensuite l'ordre du jour est abordé :

Administration générale

École : convention avec les CMR.

Mme Mayoud rappelle la convention établie entre les écoles de Puy Saint Martin et de Roynac et les Centres Musicaux Ruraux (à renouveler avant le 15 mars pour l'année scolaire suivante) ; Mme Mayoud note que les subventions du Conseil Général ont notablement diminué. Par ailleurs le coût facturé a augmenté de 21 % en 6 ans.

Personnel

Mouvement de personnel.

Informations aux élus

Catherine partira en congés maternité début 2011.

Alexandra reprendra ses fonctions en février 2011. Marie remplacera Catherine pendant son congés maternité.

Le recensement aura lieu durant l'année 2011. Patricia Plumel fera le relais avec l'administration. Une ou deux personnes supplémentaires doivent être recrutées pour effectuer les tâches de recensement sur le terrain (distribution et remplissage des questionnaires sur une période d'un mois, à compter de mi-janvier).

Finances

Délibération « Indemnité au trésorier de Crest »

Mme Mayoud informe le conseil que le receveur percepteur pour rémunérer les prestations de conseil et assistance qu'il donne aux communes peut bénéficier d'une indemnité calculée selon l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/83. Après lecture de cet arrêté, une discussion s'instaure : la majorité des conseillers estimant que depuis que la perception a quitté nos locaux, les services de proximité rendus auparavant n'existent plus et que les relations entre la mairie et le personnel des finances publiques aujourd'hui ne vont pas au delà des rapports de travail normaux attendus d'un service de l'État quel qu'il soit.

En conséquence, mise aux voix, cette délibération est refusée (9 contre, 1 abstention, 2 pour).

Délibération DM

Dans le Budget "Eau et assainissement", une dépense et une recette doivent être rajourées pour inclure la mission du cabinet Pöyry concernant la révision du schéma global d'assainissement).

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Débat d'orientation : Grandes lignes du budget 2011

J.M. Murer présente les grandes lignes du budget 2011 au conseil, l'investissement prioritaire étant la réfection de la toiture de l'école. et pour ce faire et étendre ensuite la liste des travaux réalisables, il faut encore affiner l'ébauche de budget 2011.

Urbanisme – Travaux – Voiries

Eau potable : Compte rendu sur la réunion avec le SIEBR et la SCI Puy Pignes

Deux solutions sont envisageables :

- soit construire un nouveau château d'eau plus haut que celui existant.
- soit continuer le réseau des Ours jusqu'à l'extrémité des parcelles (ce qui implique un passage sur des propriétés privées et en zone boisée classée – Peut-on alors modifier l'emplacement et le tracé de la piste FFCI ?)

Les 2 solutions sont onéreuses et aucune solution possible à ce jour n'est identifiée

État d'avancement de la dénomination et numérotation des voies communales.

Le travail effectué par la commission de numérotation est présentée au conseil par Mr Beaudoin. Mme Mayoud remercie ses membres pour le travail considérable et de qualité fourni. Le conseil prend acte et accepte les propositions faites, quelques points restent cependant à finaliser, et la délibération sera à inscrire au prochain conseil.

Le conseil approuve le montant de la dépense impliquée par les achats de panneaux de signalisation (environ 10 000 euros) et sur proposition de Mme le Maire approuve également la demande de subvention au Conseil Général et sur l'enveloppe parlementaire pour réaliser ces achats.

Assainissement

Enquête publique pour la révision du schéma d'assainissement de Puy St Martin

L'enquête a démarré ce matin 19 novembre et se terminera le 20 décembre et la commissaire enquêteur recevra à la Mairie les jours suivants :

- lundi 22 novembre de 17h à 19h
- vendredi 10 décembre de 9h30 à 12h30
- lundi 20 décembre de 9h30 à 12h30

Canalisation d'assainissement : passage en limite propriété parcelle AA10

La régularisation de la servitude à prendre pour que juridiquement tout soit enfin correct est en cours : d'autres renseignements sont toutefois nécessaires pour pouvoir la finaliser auprès du notaire.

Traitement des eaux et assainissement sur la commune

Le conseil a pris connaissance du compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2010 effectué par Mr Jouffre. Ce compte-rendu met en évidence des besoins en travaux à court terme. Ces travaux devront être chiffrés.

Associations

CCAS

Le compte rendu sur la dernière réunion portant sur les adolescents (le 6 novembre dernier) est présenté par Mme Maurin.

Mme Maurin demande également l'accord du conseil en attendant la réunion du prochain CCAS pour débloquer une somme de 202.36 euros pour une action sociale.

Cet accord est donné à l'unanimité.

Le goûter du CCAS aura lieu le samedi 18 décembre après-midi au CCAS. Il est demandé aux membres du conseil de bien vouloir assister à cet événement.

Questions diverses

CLSH : Suite à plusieurs demandes d'interventions, Mme Mayoud propose de prendre rendez-vous avec l'association pour faire le point sur la convention et son fonctionnement.

AIKIDO de Manas : lettre de remerciement pour utilisation de la salle des fêtes

Réunions prévues : le 26 novembre à Eurre de 9 h 30 à 11 h 30 sur la numérisation du cadastre
les 9 à Buis les Baronnies et 16 décembre à Poet Laval pour la journée sur
la prévention des incendies de forêt

Vœux du maire : date proposée le 8 janvier 2011

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h59 - Prochain conseil le vendredi 7 janvier à 20 h 30
--